



BANTZENHEIM, le 30.11.2017

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 7 NOVEMBRE 2017 A 20 HEURES**

Présents : M. Raymond KASTLER, Maire – MM. Roland ONIMUS, Frédéric BRENDER, Mmes Christine HEBERT, Edith ZANINETTI, Adjoint.

MM. Jean-Luc LINDECKER, Dominique RUEFF, Pierre REMY, Jean-Marc PILOT, Thierry SALTZMANN, Philippe BRUN, Daniel GODINAT.

Mmes Martine LUTHRINGER, Marcelle ONIMUS, Valérie BUCH, Linda MANA.

Absentes excusées : Mme Carole KHOTBI, procuration à Mme Linda MANA (de 20 h à 21 h 20).
Mme Bénédicte FOHRER, procuration à M. Daniel GODINAT.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FILLOUX.

Date de la convocation : 30.10.2017

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
2. Aménagement du lotissement rue de Rumersheim : vente de terrain à NEXITY.
3. Aménagement ancienne mairie : attribution des lots SPS et contrôle technique.
4. Echange de terrains.
5. Instruction des permis de construire : convention Commune / Ville de MULHOUSE.
6. Pôle médical.
7. Déchetterie.
8. Transport à la demande.
9. Informations présentées par les Adjoint.
10. Divers.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT RUE DE RUMERSHEIM : VENTE DE TERRAIN A NEXITY

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un lotissement rue de Rumersheim, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de vendre 4,95 ares issus de la parcelle cadastrée section 5 n° 86 d'une superficie de 12,68 ares, à NEXITY pour un montant de 21 375 € (soit 4,20 ares situés en zone AU à 5 000 € l'are et 0,75 are situé en zone N à 500 € l'are).

3. AMENAGEMENT ANCIENNE MAIRIE : ATTRIBUTION DES LOTS SPS ET CONTROLE TECHNIQUE

Après examen des offres, les missions suivantes ont été confiées à :

- ↳ Mission SPS à DEKRA pour un montant de 1 935,00 € HT.
- ↳ Mission contrôle technique à APAVE pour un montant de 2 300,00 € HT.

Ensuite, M. le Maire projette le plan d'aménagement des locaux de l'ancienne mairie et La Poste, établi par le cabinet d'architecture.

4. ECHANGE DE TERRAINS

Lors de l'aménagement du lotissement du Nouveau Quartier dans les années 1970 et la création de la rue des Alpes, avait été prévue une coupure de deux pans à l'intersection de la rue des Alpes avec la rue du Général de Gaulle. Mais, en raison de la présence du calvaire, une partie du projet n'a pas été réalisée.

Afin de régulariser cette situation en raison des travaux d'aménagement actuels, un échange de terrain d'une superficie inférieure à 1 m² doit être effectué avec Mme Christine AMODIO.

Le Conseil Municipal donne son accord.

5. INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE : CONVENTION COMMUNE / VILLE DE MULHOUSE

A compter du 01.01.2018, la DDT n'instruira plus les demandes d'autorisations des sols (permis de construire, déclaration préalable, demande de certificat d'urbanisme, etc...).

Différentes réunions ont eu lieu avec les communes avoisinantes confrontées à cette situation. Deux propositions ont été étudiées :

- ↳ Confier seulement l'instruction des PC à la ville de MULHOUSE pour un coût annuel de 1 793 €, sur une base de 6 à 16 PC,
- ↳ Confier l'instruction de la totalité des autorisations d'occupation au Syndicat des communes Ile Napoléon pour un coût de 6 254,52 €/an.

Le Conseil Municipal décide de confier l'instruction des PC à la ville de MULHOUSE et assurera elle-même l'instruction des autres demandes d'autorisation.

6. POLE MEDICAL

M. le Maire relate les échanges qui ont eu lieu lors des réunions du groupe de travail avec les futurs investisseurs et le promoteur.

Lors de la réunion du 20 octobre, les investisseurs ont émis beaucoup de réserves après lecture du projet d'acte de vente qui révélait un certain nombre d'incohérences. Une réunion, à la demande de quelques-uns, a été organisée le 25 octobre sans la présence du promoteur.

Après de longs échanges, le groupe de travail et les investisseurs ont émis le souhait de ne plus continuer avec le promoteur actuel par manque de confiance tout en manifestant leur intérêt à poursuivre le projet du pôle médical.

Le Conseil Municipal, par 15 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, entérine cette décision. Une demande d'aide juridique auprès de notre assurance sera sollicitée en cas de besoin.

7. DECHETTERIE

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, les installations de la déchetterie sont devenues obsolètes et le site ne correspond désormais plus aux normes pour assurer la sécurité des usagers. C'est pourquoi le Sivom a décidé de fermer définitivement à compter du 01.01.2018. Le point d'apport des déchets verts est maintenu le mercredi.

Le Sivom procédera à des travaux de mise à niveau pour obtenir une plateforme et la démolition de la rampe à la déchetterie.

Pour les déchets verts, une plateforme sera aménagée vers l'ancienne station d'épuration.

M. Jean-Marc PILOT souhaiterait que les habitants soient informés, par le bulletin communal par exemple, sur l'historique de la déchetterie communale et du projet "abandonné" d'une déchetterie intercommunale avec CHALAMPE.

21 h 20 : arrivée de Mme Carole KHOTBI.

8. TRANSPORT A LA DEMANDE

La mise en place du transport à la demande fait suite à un travail au départ par la CCPFRS, repris par la M2A.

BANTZENHEIM bénéficiera de 3 demi-journées offrant 4 destinations. Le déclenchement du passage est lancé d'après les réservations.

M. Jean-Marc PILOT, membre du groupe de travail, a demandé que soit réalisées des statistiques, et être associé au retour d'expérience.

Une possibilité de déplacement transversal (sud/nord) avait été évoquée mais n'est pas pris en compte pour l'instant.

Une information sera faite auprès de la population par la distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres.

Le lancement est prévu pour le 20 novembre.

9. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS

| |
|--|
| Informations communiquées par M. Roland ONIMUS, 1^{er} Adjoint au Maire |
|--|

9.1 Commission informations

Préparation du bulletin communal en cours. La distribution se fera la première semaine de janvier. La commission propose de faire réaliser un nouveau film présentant le village, le film actuel datant de quelques années et n'étant plus du tout à jour.

9.2 Accueil des nouveaux arrivants

A été organisée par la commission informations. M. Roland ONIMUS regrette le peu de participation des conseillers municipaux, ce moment permettant un échange avec les nouveaux habitants.

9.3 Commission sécurité-environnement

Prochaine réunion vers fin novembre. Proposition de visites des entreprises FLIGITTER et JACOBY.

Lors d'une précédente réunion de Conseil Municipal avait été évoquée la mise en place de la "participation citoyenne". Le but est de mettre en place des référents sécurité sur le village, soit par quartiers, soit par situation géographique. Il est demandé aux conseillers municipaux d'y réfléchir. Des réunions d'informations seront organisées et l'opération devra être validée par le Procureur de la République.

9.4 Syndicat d'assainissement BANTZENHEIM/CHALAMPE

Bon fonctionnement de la station d'épuration.

9.5 Groupe de travail M2A

- ↳ Action "portes ouvertes" de sites communautaires : opération réussie. Le musée de la moto a accueilli plus de 200 personnes.
- ↳ Projet de mise en place de vélos à assistance électrique sur l'ensemble des communes de la M2A.
- ↳ Mutualisation du matériel : les communes sont intéressées mais confrontées à la difficulté à mettre en place.
- ↳ Création d'un service commun "management du risque numérique" : face à la nouvelle réglementation européenne concernant la protection des données, M2A propose la création d'un service commun en procédant au recrutement de deux responsables pour un coût estimé à 96 000€/an dont une grande partie sera prise en charge par M2A et la ville de MULHOUSE. La participation de BANTZENHEIM devrait s'élever à 380 €. Le démarrage est prévu pour le 1^{er} semestre 2018.

Informations communiquées par Mme Christine HEBERT, 2^{ème} Adjointe au Maire

9.6 Fête des Aînés : aura lieu le 10.12. Les membres du Conseil Municipal et leurs conjoints y sont cordialement invités. Préparation de la salle le 09.12.

9.7 Conseil d'école fixé au 09.11.

Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3^{ème} Adjoint au Maire

9.8 SIAEP BANTZENHEIM/RUMERSHEIM

Le 04.10, réunion à NEUF BRISACH avec le secrétaire de la Sous-Préfecture pour dialoguer et échanger sur les fusions des syndicats.

9.9 M2A

Participation à l'atelier Finances le 15.09. Prévision du lissage du taux des ordures ménagères sur 10 ans.

9.10 Assemblée Générale du Tennis : bonne implication des équipes au niveau des championnats. Une baisse des effectifs au niveau de l'école est constatée.

9.11 Finances

Examen du prix de vente de l'eau en collaboration avec le Syndicat d'assainissement BANTZENHEIM/CHALAMPE.

Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 4^{ème} Adjointe au Maire

9.12 Lotissement des Eglantines : les travaux sont quasiment achevés (reste pose luminaires et trottoir). La vente de terrain a commencé.

9.13 Aménagement de la rue du Général de Gaulle

Les travaux réseaux secs sont en cours. La fin du chantier est prévue pour début décembre. Le coloris des luminaires a été validé.

M. Daniel GODINAT signale que suite à la mise en place de la déviation, les véhicules roulent très vite sur les chemins ruraux.

10 DIVERS

10.1 Lotissement des Eglantines : la commission, réunie ce jour, a validé l'attribution des lots 4 et 6.

10.2 Défi zéro déchets : présentation du projet de la M2A.

10.3 M2A

Lors du dernier Conseil d'Administration de la M2A, 3 taxes nous concernant ont été modifiées pour l'ensemble de la communauté et conformément à la signature de la charte :

- ↪ CFE (Cotisation foncière des entreprises) : les montants de la base minimale sont alignés sur les bases minimum de l'ancienne M2A avec un lissage sur 10 ans pour les communes de la CCPFRS.
- ↪ TASCOT (Taxe sur les surfaces commerciales) : 2017 → augmentation de 2 % pour l'ancienne M2A et 0 pour la CCPFRS. A partir de 2018 : augmentation de 5 % par an pendant 4 an pour arriver au rapprochement.
- ↪ TH : harmonisation des abattements de la taxe d'habitation. Taux retenu pour l'abattement de la TH : 5 %, 10 %, 15 %.

10.4 Droit de préemption urbain (pour information)

Présentés par :

- ↪ Maîtres BAUER et MENDEL, notaires à WITTENHEIM. Propriété sise 27 rue de Battenheim cadastrée section 35 n° 17 d'une superficie de 32,51 ares.
- ↪ Maître BASTIEN BOISUMEAU, notaire à ENSISHEIM. Propriété sise 18 rue de Gontaud cadastrée section 25 n° 193/67 d'une superficie de 5,65 ares.

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption.

10.5 Anniversaires

Un cadeau a été offert à :

- ↪ M. René MANGOLD, 92 ans.
- ↪ M. Louis GRAFF, 85 ans.
- ↪ Mme Joséphine PFISTER, 104 ans (Molènes).

10.6 Noces d'or

- ↪ M. et Mme André SALTZMANN.
- ↪ M. et Mme Jean-Marie KOCH.

Remerciements de la part de tous.

OBSERVATIONS DES ELUS

M. Daniel GODINAT évoque l'abattage des arbres sur le CD39 et précise que la réunion avec le Département sur place pour une mise au point a été fort appréciée.

Mme Linda MANA signale de nouveau qu'un des passages piétons rue de Strasbourg n'a pas été rematérialisé après la réfection de la bande de roulement. // Cela correspond au respect des normes en matière de l'implantation des passages piétons (impossibilité si l'implantation débouche sur une place de parking).

Mme Marcelle ONIMUS demande le prolongement de la piste cyclable rue de Bâle. // Ce n'est pas possible en raison d'une largeur insuffisante.

La séance est close à 22 h 35.